

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

12 avril 2017

URBANISME

CU FAY Jérôme. La Crosse. Demande de possibilité de construire. Mettre une réserve pour élargir la route et le croisement.

DP GAEC Mansay, Les Ruhin, demande pour fermer le hangar agricole.

DP GUIGUE Daniel, La Molière, agrandissement de la terrasse existante.

PC RENEVIER Jean, La Corbière, pose d'une toiture sur bâtiment existant (régularisation).

ZAE CHEZ MERLIN

Le permis d'aménager de la zone a été accordé. Maintenant il faut créer les lots, les accès, viabiliser les parcelles. Ainsi la CCVV peut prendre contact avec les futurs acquéreurs et le notaire, et procéder à la vente des lots.

Si l'on prend la vente des terrains faite par la CCVV, que l'on déduit les travaux de viabilisation et l'acquisition des terrains à la commune de St André, il reste un solde positif de 180 000 € environ.

SCOT

L'enquête d'utilité publique du SCOT est d'une durée de 6 semaines, soit du 6 mars au 19 avril 2017.

PLU

Après avoir été rendu illégal, le tribunal nous demande d'abroger le PLU. Pour cela une enquête d'utilité publique a lieu du 22 avril au 23 mai 2017 en présence d'un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal. A l'issue de l'enquête, le conseil municipal approuvera l'abrogation du PLU et lancera l'élaboration d'un nouveau PLU.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune a besoin d'un renouveau. Un devis a été demandé à l'atelier de communication de Fillinges. Le site sera entièrement repris. Coût 1500 € HT.

Le coût de la maintenance annuelle s'élève à 420 € HT.

Les devis sont acceptés.

REFECTION SALLE DES MARIAGES ET DU CONSEIL

Lors de l'aménagement de la nouvelle mairie, tout a été refait sauf la salle des mariages et du conseil (ex-petite salle). Pour pouvoir terminer ce bâtiment, plusieurs corps de métiers doivent intervenir pour les travaux suivants : plafond et acoustique, menuiseries extérieures, peinture, carrelage, électricité, convecteur, ameublement. Le montant total des devis s'élève à 56 392 € HT. Une demande de subvention sera faite au conseil départemental.

PROJET IMMEUBLE COLLECTIF

L'entreprise Marjollet doit proposer un devis pour la démolition de la grange.

L'entreprise Condevaux commence les travaux fin du mois.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Délibérer pour mettre à disposition des candidats la salle des fêtes gratuitement pour leur campagne électorale.

DISTRIBUTION EAU POTABLE

Nous avons reçu le rapport annuel 2016. 8 prélèvements d'eau potable ont été faits dans divers lieux (bâtiment communal ou chez des particuliers). Tous les prélèvements sont conformes.

REGLEMENT FORESTIER

Le règlement forestier va être modifié concernant la caution. Il sera précisé qu'aucune caution ne sera réclamée aux signataires de la charte des bonnes pratiques. Ce règlement sera approuvé par délibération du conseil municipal.

LOCATION SALLE DES FETES

Une soirée est organisée à la salle des fêtes fin novembre. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à une association au Burkina Faso et permettront de financer des projets. Les organisateurs demandent que la salle leur soit mise à disposition gratuite. Demande accordée.

ECOLE DU CHATEAU

L'association « APPEL projet » de l'école du château de Boège demande une subvention à la commune pour un projet de classe découverte au Futuroscope. Ce voyage est financé par diverses ressources : aide financière par le conseil départemental, recettes des manifestations organisées par l'école, et contribution des parents. Malgré tout, les recettes ne sont pas suffisantes. Etant donné que plusieurs enfants de St André sont scolarisés à l'école du Château, vu le projet ambitieux, le conseil municipal décide de verser à titre exceptionnel une subvention de 500 €.